



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Photo de promo

L'Observatoire de la formation (ODLF), à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), produit des données permettant de mieux connaître les publics et les formations dispensées à l'école. Cette synthèse présente les principaux résultats issus d'un questionnaire sociodémographique soumis aux stagiaires de la formation statutaire des directeurs 2026-2027, 34^e promotion (N=24), à leur entrée à l'ENPJJ, en mars 2026.

L'objectif est de décrire la composition sociale de la promotion étudiée, ainsi que de rendre compte des représentations des stagiaires sur le métier de directeur des services de la PJJ, leurs attentes vis-à-vis de la formation et leurs projections professionnelles au début des 18 mois de formation initiale.

Reproductible et reconductible chaque année, auprès des publics en formation à l'ENPJJ, ce type d'étude permet de:

→ Renseigner les profils et les attentes des agents en formation.

→ Produire des données fiables sur lesquelles les dispositifs de formation pourront s'appuyer.

→ Développer de nouveaux objets d'études et de recherche en lien avec le champ thématique de la « formation ».

→ Constituer progressivement une mémoire statistique des publics en formation à l'ENPJJ.

Observatoire
de la formation

n°

6

Formation statutaire
des directeurs

2026-2027

34^e promotion

Juin 2026

Caractéristiques sociodémo-graphiques

1 · Profil selon le sexe et l'âge

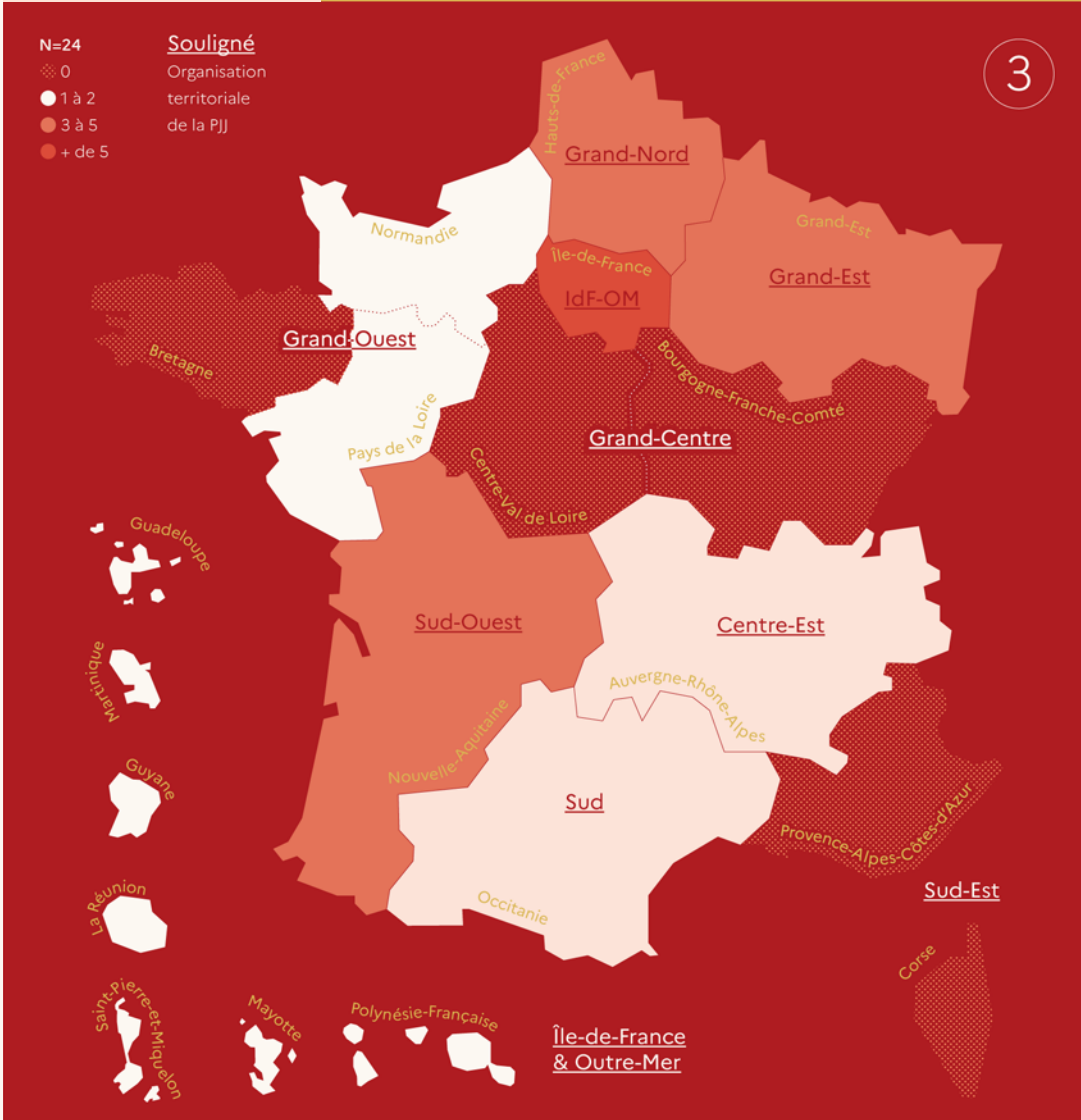
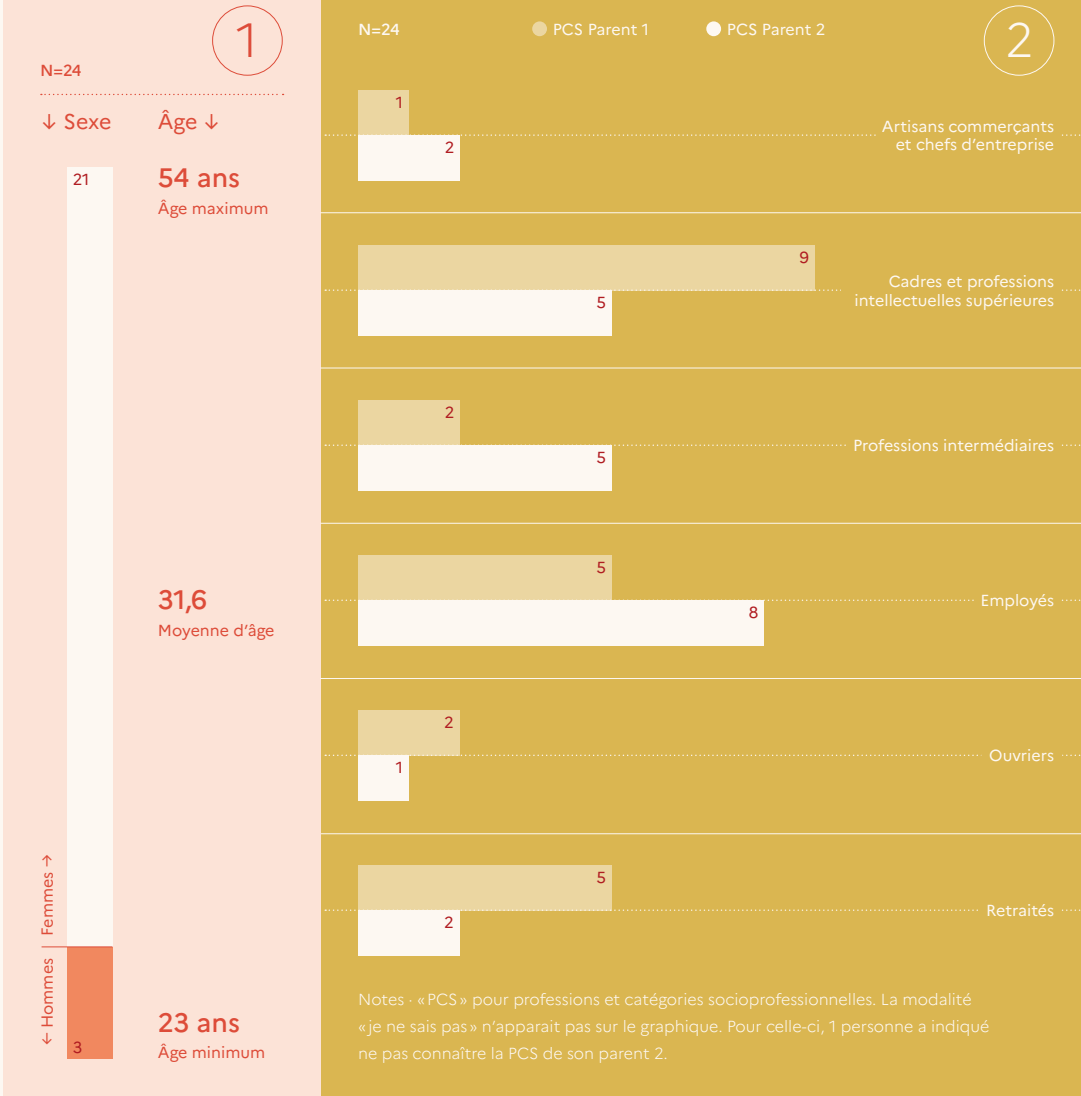
Les femmes sont les plus représentées (21) avec une moyenne d'âge de 30 ans. Les hommes (3) se caractérisent par un âge moyen plus élevé, de 42,7 ans. Globalement, 14 répondants ont moins de 30 ans : l'âge du plus jeune est de 23 ans tandis que le plus âgé déclare avoir 54 ans.

2 · Origine sociale

Les stagiaires proviennent de milieux sociaux relativement hétérogènes. On observe une représentation plus importante d'individus dont les parents exercent des métiers d'employés et/ou des fonctions de cadres. Les professions parentales reflètent une diversité d'activités majoritairement situées dans le secteur privé. Lorsque les parents travaillent dans la fonction publique, il s'agit le plus souvent de métiers liés à l'éducation ou au travail social hors PJJ (9 stagiaires sur 24). Aucun participant ne déclare avoir un parent exerçant ou ayant exercé au sein de la PJJ.

3 · Distribution régionale des lieux de résidence

La majorité des directeurs stagiaires sont originaires de la moitié nord de la France. L'Île-de-France constitue par ailleurs la région de résidence la plus représentée parmi les répondants.



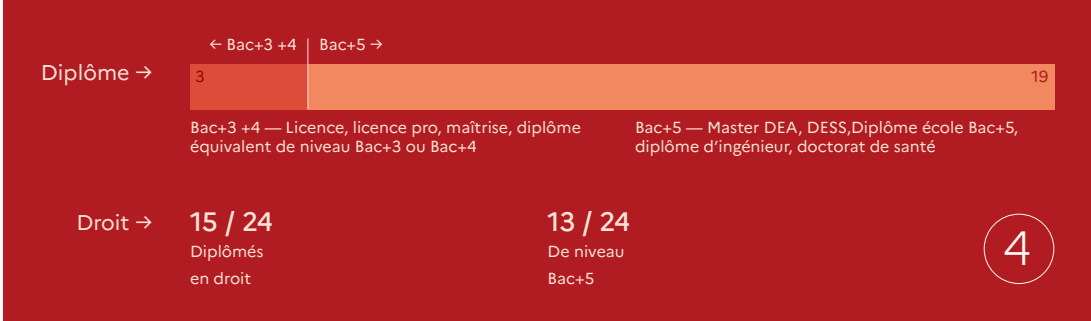
Diplomation et expérience(s) professionnelle(s) antérieure(s) à l'entrée en formation

4 · Niveau de diplôme et champs disciplinaires

Les titres universitaires de niveau bac+5 (19) sont les plus représentés parmi les hauts diplômes obtenus par les répondants (3 déclarent avoir une licence). Le champ disciplinaire du droit est le plus représenté (15), suivi par les diplômes universitaires obtenus en sciences de l'éducation (4). De manière générale, les directeurs stagiaires déclarent un niveau de diplôme peu ou prou identique à celui de leurs parents.

5 · Expérience(s) professionnelle(s) antérieure(s)

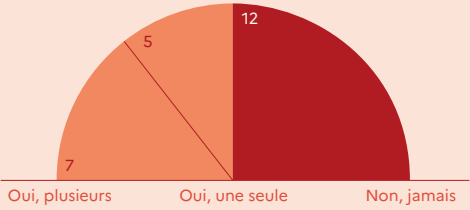
Parmi les directeurs stagiaires, 18 témoignent d'expériences professionnelles antérieures dans le champ de la PJJ et/ou dans le domaine du travail social (hors PJJ), tandis que 6 indiquent n'avoir aucune expérience dans ces domaines. Les 12 personnes ayant déjà travaillé à la PJJ ont occupé des fonctions d'éducateur, aussi bien en milieu ouvert qu'en hébergement. Quant aux expériences acquises dans le travail social (hors PJJ), elles concernent principalement la prise en charge des mineurs, dans les secteurs de l'animation socioculturelle et/ou de l'aide sociale.



PJJ ← Expérience(s) antérieure(s) →

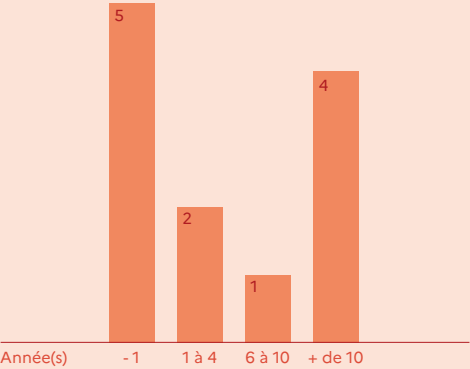
↓ Expérience

N=24 à l'entrée en formation



↓ Durée cumulée

N=12 stagiaires témoignant d'au moins une expérience



↓ Type de services / établissements

N=12 stagiaires ayant eu au moins une expérience dans un...

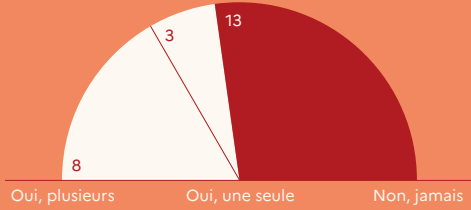
STEMO	
Service territorial éducatif de milieu ouvert	9
EPE	
Établissement de placement éducatif	9
SE-EPM	
Service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs	3
STEI	
Service territorial éducatif d'insertion	2
CEF	
Centre éducatif fermé	1
CER	
Centre éducatif renforcé	1

Notes · 9/12 directeurs stagiaires ont eu au moins une expérience en STEMO.

Travail social (hors PJJ) ← Expérience(s) antérieure(s) →

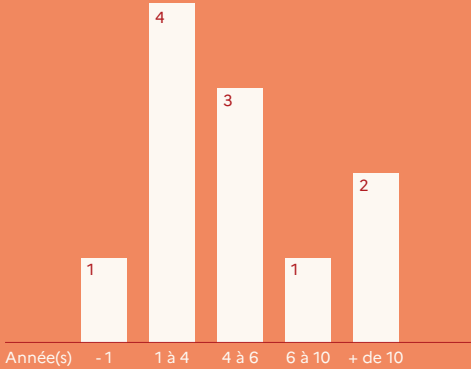
Expérience ↓

N=24 à l'entrée en formation



Durée cumulée ↓

N=11 stagiaires témoignant d'au moins une expérience



Secteurs d'activités ↓

N=11 stagiaires ayant eu au moins une expérience dans...

L'animation (socio-culturelle, sportive, etc.)	5
L'aide sociale (services sociaux, etc.)	4
L'aide à domicile (assistance, auxiliaire de vie, etc.)	1
L'éducation spécialisée	1

Notes · 5/11 directeurs stagiaires ont eu au moins une expérience dans le secteur de l'animation.

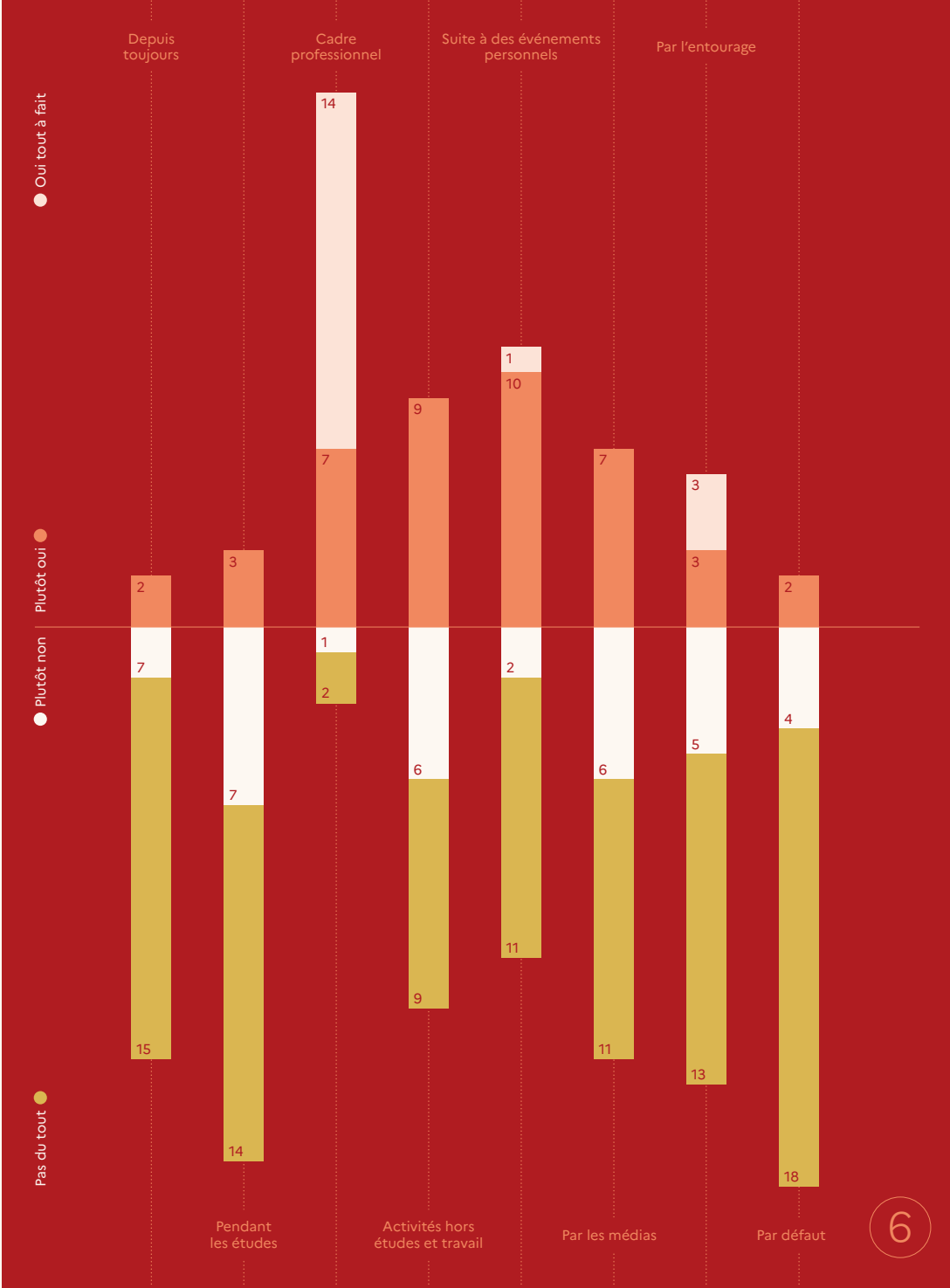
Exercer le métier de directeur des services de la PJJ

6. Origine de l'engagement

Le choix de devenir directeur des services de la PJJ s'ancre principalement dans le parcours professionnel antérieur des stagiaires. Les événements personnels, l'influence de l'entourage ou encore l'impact des médias sont, quant à eux, moins cités. De même, la période des études ne semble pas constituer un facteur déterminant. Il apparaît enfin que cette orientation professionnelle ne relève pas d'un choix « par défaut ».

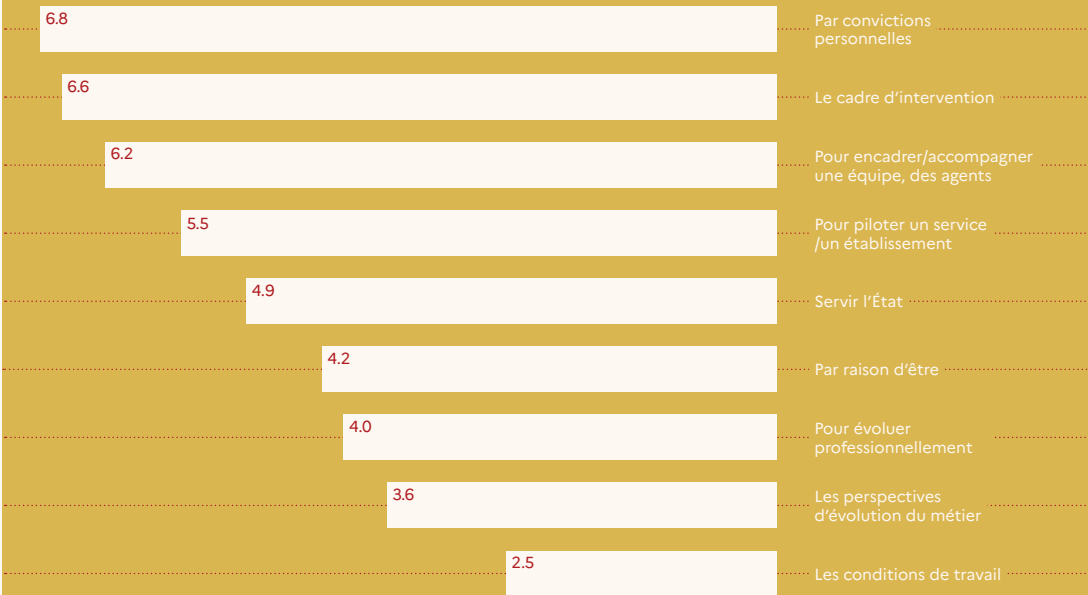
7. Motivations à exercer le métier

Les registres motivationnels les plus cités se rapportent à des considérations liées aux convictions personnelles, aux contextes d'exercice du métier (l'articulation entre l'éducatif et le judiciaire) et à l'exercice de fonctions d'encadrement d'équipe. L'engagement fondé sur le pilotage d'un service compte aussi parmi les registres motivationnels les plus cités. En revanche, les conditions de travail et les perspectives d'évolution sont les motifs, en moyenne, les moins bien classés.



7

Les valeurs présentées correspondent à un score d'importance calculé à partir du classement des 9 registres motivationnels par les 24 répondants. Plus un registre est positionné haut dans les classements des stagiaires, plus son score est élevé.



Concours, formation et projections professionnelles

8. Voies de connaissance du concours

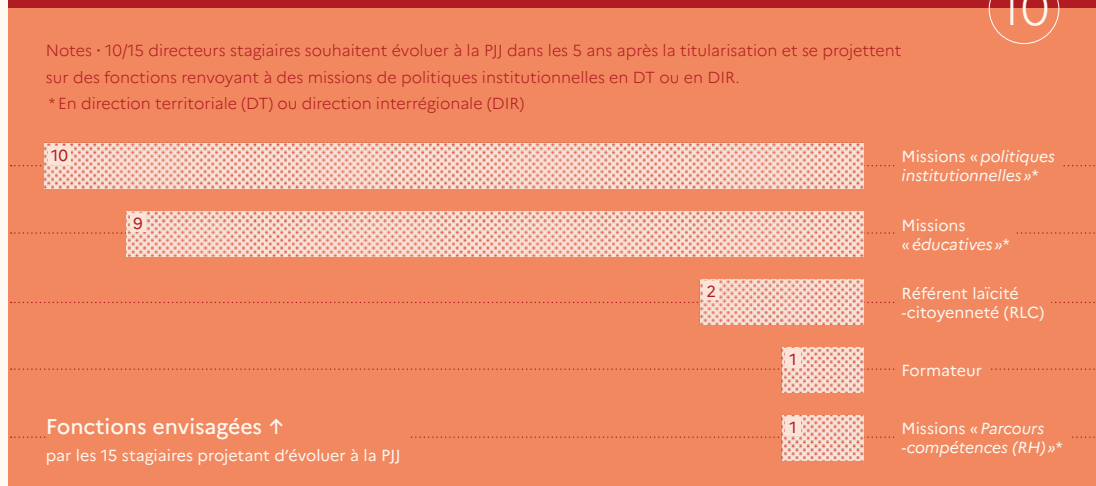
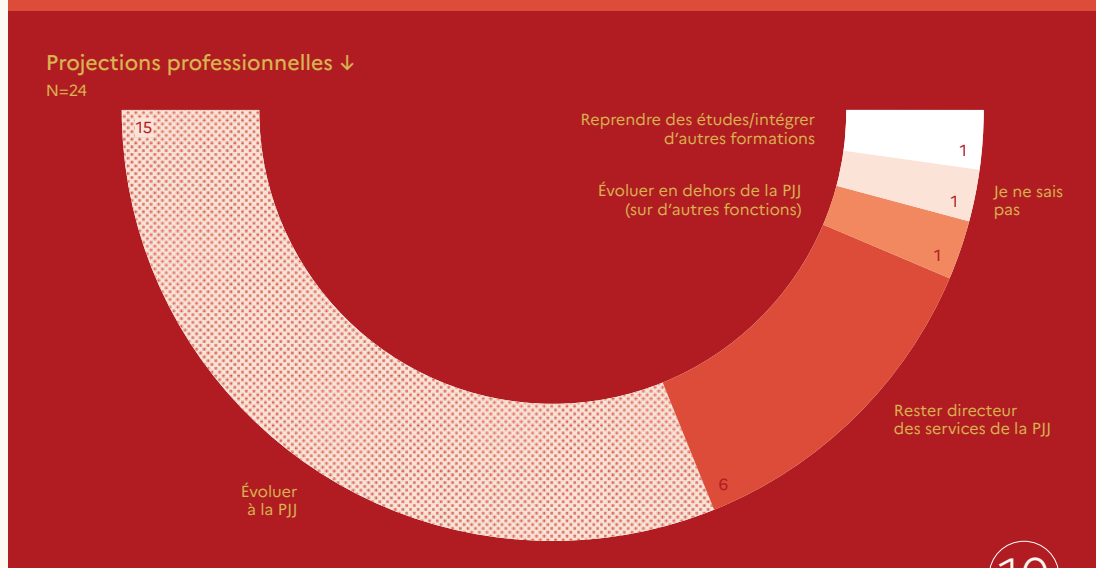
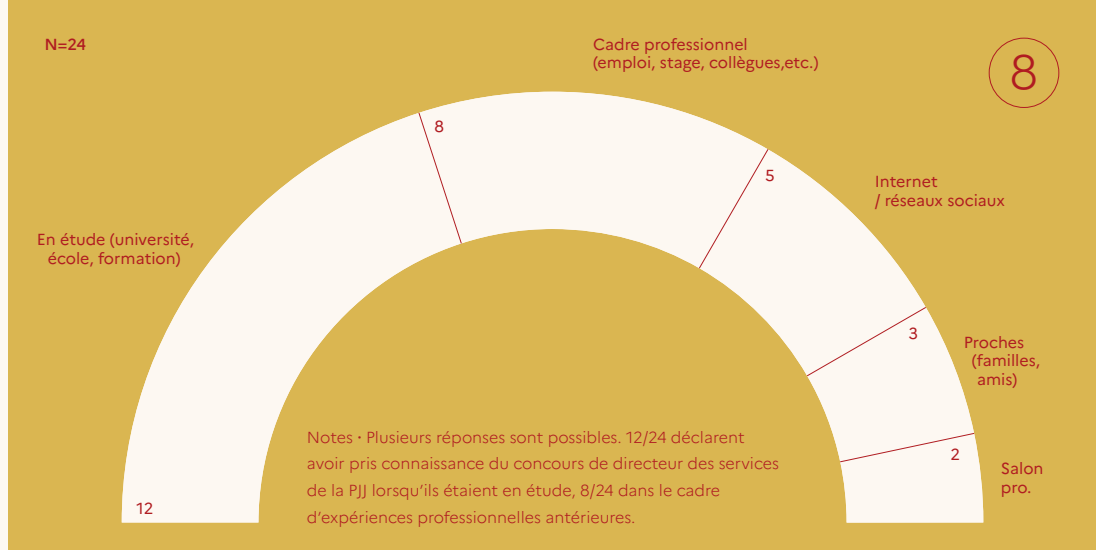
Le concours externe constitue la principale voie d'accès à la formation statutaire des directeurs (16). Pour 20 stagiaires, le concours de directeur des services de la PJJ constitue le premier choix d'orientation. On relève que les principales voies de connaissances du concours sont les études, puis le cadre professionnel. À l'inverse, Internet et les réseaux sociaux ainsi que l'entourage sont peu mentionnés.

9. Attentes à l'égard de la formation

Les attentes envers la formation portent avant tout sur des besoins d'opérationnalité. La majorité des répondants souhaitent développer des compétences managériales et fonctionnelles considérées comme essentielles à l'exercice professionnel. Les dimensions liées au développement d'une posture réflexive, à l'apport de connaissances théoriques ainsi qu'à la confrontation aux réalités du terrain sont également bien classées. En revanche, l'intégration dans la fonction publique ou au sein d'un groupe professionnel apparaissent comme les moins prioritaires.

10. Perspectives professionnelles

Dans l'ensemble, les directeurs stagiaires envisagent de poursuivre leur carrière au sein de la PJJ. Si la perspective de rester sur un poste de direction de service est envisagée par 6 répondants, les projections à cinq ans s'orientent majoritairement vers une évolution professionnelle (15), notamment au sein des directions territoriales et/ou interrégionales.



Pour aller
plus loin...

8 célibataires 7 parents

6 ont été éducateurs
à la PJJ

11 déclarent
des engagements
associatifs actuels
ou passés auprès
de publics vulnérables

3 ont suivi une préparation
au concours

6 ont passé le concours
de la magistrature

15 ne souhaitent
pas quitter leur région
d'origine une fois
titularisés

Méthodologie

Les données ont été récoltées à partir d'une enquête par questionnaire soumise à la FSD 34^e promotion (2026-2027) le 11 mars 2026, lors du regroupement de rentrée des directeurs stagiaires.

La séquence de passation s'est déroulée en direct, dans l'amphithéâtre de l'ENPJJ, en présence des enquêteurs et sur un créneau balisé dans l'emploi du temps de la formation des directeurs.

Élaboré par les chargés d'études, le questionnaire comprend 136 questions. 24 stagiaires étaient présents lors de la passation, toutes et tous ont complété le questionnaire.

Cette restitution correspond à une étude de cas qui vise à décrire des régularités et des irrégularités statistiques dans les profils des stagiaires de la FSD 34.

Les résultats reposent sur les réponses fournies par des professionnels en début de formation initiale à l'ENPJJ — certains découvrant également le champ de la PJJ.

Consulter les autres productions
de l'Observatoire de la formation
sur le site web de l'ENPJJ
ou via le QR Code ↓ →
www.enpjj.justice.fr/odlf

